



DragBike Run Cap Sud

Championnat de France de Dragster
Aérodrome Le Péchereau (36)
2-3 juillet 2022

L'association RUN CAP SUD, organisateur administratif et technique de la manche de Dragster Moto du Péchereau des 2 et 3 juillet 2022, a confié la partie sportive à l'association DRAGBIKE, enregistrée à la FFM sous le numéro C3643). Pour toute question générale, merci de joindre les responsables de Run Cap Sud par mail à info@runcapsud.fr ou téléphone au 06.81.77.66.36.

Motos et pilotes

Les machines admises sont celles définies dans le règlement technique DRAGSTER catégorie PROET et DRAGSTER catégorie STREET-BIKE, STREET-TWIN, SUPER STREET-BIKE, SUPER STREET-TWIN, PRO-STOCK et COMPETITION-BIKE.

L'ancienne catégorie DEMONSTRATION est devenue obsolète suite aux modifications des Règles Techniques de Sécurité éditées par la FFM, cependant une catégorie RWYB est inscrite à la manifestation permettant d'engager des machines anciennes ou non conformes.

Chaque pilote doit posséder une licence FFM établie à l'année (type NCO ou FIM Europe délivrée par la FFM) ou une manifestation (licence LJA1 à 65 euros). Les licences doivent être prises avant la course sur le site de la FFM. Pour être validée il est indispensable de présenter un certificat médical établi sur un document spécifique joint en annexe.

Equipements obligatoires

Pour participer, vous devez posséder une combinaison en cuir (non doublée de nylon) ou un blouson et pantalon de cuir capable d'être agrafés ou attachés ensemble, une plaque dorsale, des gants en cuir ainsi que des bottes recouvrant la cheville. Le casque doit être homologué et ne pas avoir plus de cinq ans. Les normes obligatoires sont disponibles sur le site www.dragbike.fr

Engagements

Les formulaires d'engagement doivent être envoyés avant le 19 juin 2022, (date de clôture), uniquement à l'adresse Association DRAGBIKE, 8bis rue Jean Jaurès 36270 EGUZON. Un bulletin non accompagné du droit d'engagement ne sera pas pris en compte. Cependant conformément à l'article 19 du règlement FFM, les concurrents auront eu la possibilité de s'engager pour l'ensemble du Championnat auprès de l'Association PROPULSION, 29 Rue de Beaumont, 45170 ASCHERES LE MARCHE, téléphone : 06 31 14 78 10.

Confirmation d'engagement et accès à l'aérodrome

Les confirmations d'engagement seront adressées par email aux pilotes la semaine précédant l'épreuve et la liste des inscrits sera accessible sur notre site internet.

Les pilotes pourront accéder au site le vendredi à partir de 16 heures, le parc coureur sera aménagé en fonction des catégories motos et le nombre de pass fournis sera conforme au règlement FFM,

Les contrôles administratifs auront lieu le vendredi 1 juillet de 16 heures à 22 heures et les contrôles techniques le vendredi 1 juillet de 16 heures à 22 heures et le samedi 2 juillet de 9 heures à 11 heures.

Chaque pilote devra présenter lors du contrôle administratif sa confirmation d'engagement, sa licence FFM et son permis ou CASM. La présentation de la carte grise de la moto est obligatoire pour les catégories Promotion et ProET. Si l'une de ces pièces était oubliée, vous ne pourriez pas prendre part à la manifestation.

Horaires de la manifestation

Un briefing pilotes motos aura lieu le samedi à 12 heures, il est obligatoire avec émargement. Les essais qualificatifs débuteront le samedi 2 juillet à 13 heures 30, départ de la première course le dimanche 3 juillet à 10 heures 30. Des coupes seront distribuées aux vainqueurs, finalistes et demi finalistes de chaque catégorie le dimanche 3 juillet à 18h30.

Plan du site (GPS : 46°35'49" N - 01°36'09" E)

